

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

Direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Alsace

Strasbourg, le 15 novembre 2010

Service Risques Technologiques

Nos réf. : 2296_2010 11-15_Wittelsheim_COPIIL CLIS

Vos réf. :

Affaire suivie par : G WOLF

gilbert.wolf@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 03 88 13 06 26 – **Fax** : 03 88 36 98 13

**COMITE de PILOTAGE de la CLIS
STOCAMINE à WITTELSHEIM**

Invitation à la réunion du 19 novembre 2010

Objet : Réunion du comité de pilotage Stocamine le 19 novembre 2010 dans les locaux de la DREAL Alsace.

A l'occasion de la réunion de la CLIS STOCAMINE du 16 septembre 2010, il a été décidé la création d'un comité de pilotage (COPIIL) dont les membres sont mandatés par chaque collègue de la CLIS, complétés par deux experts désignés par les représentants du personnel, un président de comité, un représentant du bureau d'étude réalisant les tierces-expertises et un secrétaire.

Le comité de pilotage est chargé d'analyser les éléments du dossier élaboré par la société Stocamine, relatif au projet de fermeture. Ses missions consistent à :

- réaliser une analyse critique de la pertinence et de l'exhaustivité des scénarios et des variantes qui ont été envisagés,
- établir une méthodologie pour les évaluer et les comparer,
- identifier et exploiter le travail déjà réalisé par Stocamine et en particulier les études réalisées par l'INERIS,
- rédiger le cahier des charges pour une expertise tiers des dossiers élaborés par Stocamine :
 - les travaux nouveaux à réaliser
 - les compléments par rapport aux études INERIS à réaliser
 - les études INERIS à tiers-expertiser,
- réaliser une synthèse du travail du comité qui présentera une récapitulation des scénarios envisagés et l'évaluation qu'en fait le comité.

Les modalités du fonctionnement du COPIL, validés par la CLIS, sont les suivantes : le comité de pilotage se réunira 6 fois à un rythme environ mensuel. Le président du COPIL est nommé par le Préfet parmi les experts et la DREAL en assure le secrétariat. La société Stocamine est conviée aux réunions du COPIL afin d'y présenter ses travaux et répondre aux questions des membres du comité.

Le comité rend compte à la commission locale d'information et de surveillance à l'occasion de deux réunions.

Les 6 réunions susmentionnées interviendront entre novembre 2010 et la fin du premier semestre 2011.

La première réunion du COPIL aura lieu le 19 novembre 2010 dans les locaux de la DREAL Alsace à Strasbourg, vous trouverez ci-dessous la proposition de l'ordre du jour :

- 09H00 *Accueil des participants*
- 09H30 *Introduction pour la réunion du COPIL par François Rousseau, chef du service « Risques Technologiques » de la DREAL,*
- 09H50 *Tour de table et présentation des experts (domaine de compétence et collège représenté),*
- 10H30 *Présentation des études réalisées par Stocamine et l'INERIS,*
- 11H00 *Questions et débats*
- 12H30 *Fin de la réunion du COPIL*

Une réunion de la CLIS, en présence des experts du COPIL, aura lieu le 9 décembre 2010, à 09H00, à la mairie de Wittelsheim et une visite des zones de stockage souterraines de Stocamine aura lieu le 20 janvier 2011, en présence de M le Préfet du Haut-Rhin.

Pour la Directrice régionale,
Le Chef du Service Risques Technologiques

F. Rousseau